



## Appel à projets – Economie circulaire

---

Afin de contribuer à la transition vers une économie circulaire, la Fondation Be Planet, en partenariat avec la Fondation Roi Baudouin, lance un appel à projets **pour renforcer les initiatives citoyennes en faveur de l'économie circulaire. L'appel à projets couvre la Belgique.**

L'appel à projet cible des asbl, collectifs de citoyens organisés en association de fait ou coopératives à finalité sociale qui ont développé un projet d'économie circulaire et qui souhaitent consolider leur modèle économique, notamment grâce à des partenariats avec des entreprises (PME, grandes entreprises).

### La Fondation Be Planet

Be Planet est une Fondation belge reconnue d'utilité publique qui a été créée en 2015 à l'initiative des fédérations des associations environnementales des 3 Régions (IEW, BBL, BRAL) et de personnalités de différents horizons.

La Fondation Be Planet vient combler un manque dans le secteur du Développement Durable en répondant au besoin de soutenir et d'accompagner les initiatives citoyennes locales sur une variété de thématiques telles que la mobilité, l'énergie, l'alimentation, la biodiversité, ...

Au-delà du soutien financier aux projets citoyens sélectionnés par un jury indépendant, le souhait de la Fondation Be Planet est de créer des partenariats entre les initiatives citoyennes locales et les entreprises (PME, grandes entreprises) engagées dans le modèle de l'économie circulaire pour répondre à leurs besoins non-financiers via le partage de connaissances ou de moyens humains et matériels. Il s'agit en effet de créer des ponts entre des acteurs qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble mais qui œuvrent souvent pour un même but et sur un même territoire.

## La Fondation Roi Baudouin

### **Agir ensemble pour une société meilleure**

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure.

La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

Ses valeurs principales sont l'intégrité et la transparence, le pluralisme et l'indépendance, le respect de la diversité et la promotion de la solidarité.

Ses domaines d'action actuels sont la pauvreté et la justice sociale, la philanthropie, la santé, l'engagement sociétal, le développement des talents, la démocratie, l'intégration européenne, le patrimoine et la coopération au développement.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

# L'appel à projets

## Soutien aux initiatives citoyennes en faveur de l'économie circulaire

Cet appel à projets vise à soutenir des projets portés par des initiatives citoyennes en faveur de l'économie circulaire.

**A qui s'adresse le projet ?** Les projets soutenus doivent être portés par des asbl, des collectifs de citoyens organisés en association de fait<sup>1</sup> ou des coopératives à responsabilité limitée à finalité sociale (scrl fs). Les porteurs de projets doivent faire preuve d'un degré de maturité dans leur initiative (business model, business plan, partenariats, ancrage local, gouvernance, ...).

**Montant offert** : 15.000 euros max. par projet soutenu.

### Deuxième étape : l'objectif du projet

Les projets ont comme objectif principal l'impact positif sur le renforcement du modèle d'économie circulaire (recyclage, récupération, réutilisation, éco-design, business model innovant, ...) dans des thématiques diverses : alimentation, prêt à porter, construction, matériel et équipements (puériculture, matériel de bureau, ...), logistique, ...

Sont exclus : les projets de formation-sensibilisation et les projets et les projets de production d'énergie

Quelques exemples de projets qui entrent en considération dans le cadre de cet appel :

- **La promotion et le déploiement de filière de réemploi et de réutilisation** via par exemple la collecte et le tri de nouveau flux de « déchets » qui pourraient être réparés, reconditionnés et revalorisés. A titre d'exemple, citons un partenariat mis en place entre la coopérative Retrival et le Groupe BESIX qui collaborent dans la récupération et l'upcycling des matériaux issus des projets de rénovation ou de démolition menés par BESIX.
- **La sensibilisation et le développement de systèmes de collectes sélectives visant de nouveaux lieux** comme les cantines des entreprises, les stations-services, les chantiers, ...  
A titre d'exemple, citons le projet de collecte et de revalorisation des bâches publicitaires en PVC développé par la coopérative Cyréo. D'autres flux comme les plastiques, les matières organiques, les matelas, les matériaux inertes,... pourraient faire l'objet de cet appel à projets.

---

<sup>1</sup> En cas de **collectif de citoyens organisés en association de fait**, veuillez remplir le document en annexe du dossier de candidature.

- **Le passage vers une économie de la fonctionnalité et de partage** dont les concepts proposés pourraient être testés et mis en place en partenariat avec les entreprises, les collectifs citoyens ou les associations partenaires de cet appel à projets.  
A titre d'exemple, citons le projet de la Babythèque qui consiste à développer un système de prêt de matériel de puériculture pour les jeunes parents.
- Si vous avez d'autres projets autour des thématiques des 3R (Réparer, Recycler, Réutiliser), de l'économie de la fonctionnalité ou proposant de nouveaux modèles économiques favorisant l'économie circulaire, n'hésitez pas à introduire votre candidature dans le cadre de cet appel à projets.

## Troisième étape : les critères

### Les critères de recevabilité

- Le dossier de candidature doit être introduit dans les temps mentionnés sur l'appel à projets.
- Tout dossier incomplet ou contenant des données erronées ne sera pas considéré comme valable.
- Aucune aide individuelle ne sera accordée.
- L'association doit être active sur le territoire belge et le projet doit se réaliser en Belgique.
- Le domaine des projets soumis doit être conforme à la thématique mentionnée dans l'appel à projets.
- Le dossier est rédigé en FR ou NL

### Les critères de sélection

- 1. Impacts environnementaux :**  
Contribuer à diminuer l'empreinte écologique de nos modes de production et/ou consommation par l'application de logiques économiques circulaires (maintien ou restauration des ressources naturelles, réduction des déchets,...).
- 2. Impacts sociaux-économiques :**  
Formation et création d'emplois locaux notamment auprès d'un public éloigné de l'emploi, diminution des inégalités sociales, renforcement des liens dans le quartier ou la communauté.
- 3. Stade de développement du projet :**  
Projet mature qui souhaite se développer ou renforcer un ou plusieurs axes de diversification (par exemple au moins une année d'existence et/ou démontrant le degré de maturité sur le plan de la gouvernance, sur le plan économique, du business model, ...).

**4. Faisabilité et pérennité du projet :**

Moyens humains pour mener le projet à bonne fin. Diversité des sources de financement/revenus, faisabilité du projet, crédibilité du business plan, solidité de la structure.

**5. Dimension participative et partenariats :**

Projets réalisés en partenariat en ce compris avec des entreprises, forte dimension collective du projet, gouvernance participative et/ou capacité à nouer des partenariats, notamment avec des entreprises (PME, grandes entreprises, ...)

**6. Originalité du projet :**

Projet original et innovant (dans sa thématique, par rapport au public touché, dans le service rendu, dans le type de partenariat,...). Projet exemplaire, inspirant, répliquable.

**7. Calendrier :**

Le projet démarrera au plus tard dans les 6 mois qui suivent l'octroi du soutien.

**8. Budget :**

Le projet décrit clairement l'utilisation qui sera faite des moyens demandés.

## Quatrième étape : la candidature

Afin de préparer votre candidature, vous trouverez en annexe du règlement de l'appel à projets et le dossier de candidature.

Si vous avez passé toutes les étapes précédentes avec succès, il est temps de nous soumettre votre projet ! Remplissez le dossier de candidature et renvoyez-le à [beplanet@beplanet.be](mailto:beplanet@beplanet.be) au plus tard le **17 décembre 2018 à 12h**.

## Cinquième étape : la procédure

La Fondation BePlanet gère la procédure de l'appel à projets et la procédure de sélection. La sélection se fait par un jury indépendant.

Le ou les projet(s) sélectionné(s) recevra(ont) un soutien ponctuel pour un montant de maximum 15.000€.

Le soutien devra être utilisé au plus tard dans un délai de 12 mois à partir de la signature de la convention entre le porteur de projet et la Fondation Be Planet.

Tous les candidats seront informés par mail au plus tard en mars 2019.

## Une question ?

Le règlement de l'appel à projets vous donnera toute l'information nécessaire. Vous avez encore une question ? Contactez-nous via [laurence.decaltay@beplanet.be](mailto:laurence.decaltay@beplanet.be) en mentionnant vos coordonnées complètes.